

Réf : AT / SDT/ DRA /CRU / 238 / 2022

Guelma le : 31 AOUT 2022

Mr. MESSIED CHERIF

Cite 60 Logts N°32 Oued Maiz, Guelma

Mise En Demeure N° 02

1-Parties Contractantes :

Le Contractant : la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de la Wilaya de Guelma représentée par son directeur

Le Partenaire Cocontractant : ETB MESSIED CHERIF.

2- Définition de l'opération :

- Contrat N° 20/2022 du 03/04/2022 Relatif par : « Travaux de Raccordement Final des Clients en Fibre Optique » et « Travaux de Raccordement Final des Clients en Cuivre ».
- Projet : Raccordement Lignes d'Abonnés DO Guelma 13-2022.
- Bon de commande N° : 2785 En date :18/04/2022.
- ODS N° : 48 En date :04/05/2022.
- PV Ouverture de chantier du :04/05/2022.
- Duré de Réalisation : 180 jours.

3- Annonce de la mise en demeure :

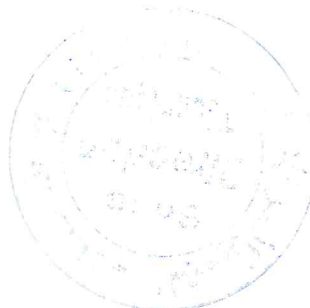
- **Objet de la mise en demeure :** En vue de procéder au raccordement des nouveaux abonnés relatif au projet : Raccordement Lignes d'abonnés DO Guelma 13-2022.

Délais d'exécution de la mise en demeure : Quarante-huit « 48 » Heurs à compter de la 1ere apparition au site WEB.

Pénalités qui seront prises en cas de refus de mise en œuvre :

Dans le cas de non-exécution du contenu de la mise en demeure nous serons dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur selon le contenu de l'article 32 du contrat en cours.

Le Directeur



31 اوت 2022
المدير
اتصالات قسنطينة
العمومي